

Résumé du rapport annuel 2013

RÉFLEXION QUALITATIVE, FORMATION QUALITATIVE: EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2013



Le Collège européen de police (CEPOL) est une agence de l'Union européenne (UE) dédiée à la formation des policiers, et plus spécifiquement au renforcement des capacités des services de répression européens, afin qu'ils puissent répondre aux menaces évolutives, et notamment aux menaces comportant une dimension européenne ou transfrontalière.

En 2013, le CEPOL a axé ses principales activités d'enseignement et de formation, destinées aux hauts responsables des services de police, sur les questions vitales pour la sécurité de l'Union européenne et de ses citoyens.

Le CEPOL élabore son programme d'activités en fonction de l'évaluation des menaces pesant sur les États membres de l'Union et des besoins de sécurité de ces derniers. En s'appuyant sur la stratégie de sécurité intérieure de l'UE, le cycle politique et le programme de Stockholm, le CEPOL est en mesure de créer des activités d'apprentissage pertinentes et axées sur l'actualité.

L'agence a exécuté son programme de travail avec succès, mettant en œuvre 103 activités au lieu des 98 prévues. Surtout, elle a étendu la portée de sa formation, atteignant un taux de participation record, avec un nombre accru de participants aux cours dispensés en classe, aux séminaires en ligne (webinaires) et au programme européen d'échange en matière policière (PEEP).

Type d'activité	Nombre de participants		Croissance
	2012	2013	
Classes	2 098	2 251	▲ 7,3 %
Webinaires	1 667	3 562	▲ 113,7 %
Modules en ligne	1 961	1 994	▲ 1,7 %
PEEP	293	444	▲ 52,0 %
TOTAL	6 019	8 251	▲ 37,0 %

Cette participation croissante témoigne de la pertinence du catalogue annuel de formations de l'agence et de l'intérêt qu'il suscite, ainsi que de sa volonté d'accroître l'accès à la formation. Grâce à un processus de consultation approfondi, le CEPOL a créé un répertoire d'activités qui répondent précisément aux priorités définies dans le cycle politique européen et aux besoins opérationnels.

L'augmentation de la participation ne s'est pas faite au détriment de la qualité. En 2013, les indicateurs de performance indiquaient que le CEPOL avait non seulement dépassé ses objectifs, mais aussi atteint des niveaux de satisfaction records. La qualité de ses résultats dépend de son aptitude à travailler efficacement, et, à cet égard, ses efforts constants en faveur d'une action responsable et efficace se reflètent dans ses performances.

Résumé des indicateurs clés de performance pour 2013, 2012 et 2011

Indicateur clé de performance	% Objectif 2013	% Performance		
		2013	2012	2011
Satisfaction générale des clients (vis-à-vis des activités)	91	94	93	93
Satisfaction des parties prenantes extérieures	80	71	—	—
Mise en œuvre des activités prévues (programme de travail annuel)	95	104	99	S.O.
Mise en œuvre du tableau des effectifs	95	92	84	91
Consommation du budget annuel (titres 1, 2 et 3)	T1: 95 T2: 95 T3: 80	96 92 94	100 99 91	97 96 79

Objectifs stratégiques du CEPOL

- Le CEPOL sera dirigé et géré comme une agence européenne innovante de premier plan.
- Le CEPOL et son réseau jouent le rôle d'une plateforme européenne pour la formation au maintien de l'ordre au niveau d'excellence internationale le plus élevé.
- Le CEPOL deviendra une base de connaissances européenne sur le maintien de l'ordre.
- Les relations extérieures seront considérées comme la pierre angulaire des partenariats et seront traitées comme telles.

Apprentissage en ligne



Modules en ligne disponibles

- Cybercriminalité
- Office européen de police (Europol)
- Équipes communes d'enquête
- Violence à caractère sexiste
- Paysage cognitif du programme européen d'échange en matière policière
- Blanchiment d'argent
- SIRENE
- Cycle politique européen pour le crime organisé et les formes graves de criminalité à l'échelle internationale
- La langue anglaise dans la police: domaines d'activité
- SIS II
- Décision Prüm
- La langue anglaise dans la police: poste de police, équipement et officiers de police
- Utilisation du système de gestion de l'apprentissage pour les cours: Course Image 5.0
- Schengen
- Traite des êtres humains
- Webinaires pour les éducateurs
- Rédaction des objectifs d'apprentissage
- Approche du CEPOL en matière d'apprentissage et de formation en ligne
- Prévention de la radicalisation et du terrorisme par la police de proximité (CoPPRa)

Le CEPOL offre un apprentissage en ligne pour compléter ses activités en classe. Les participants peuvent choisir parmi les modules en ligne, les webinaires et les communautés en ligne afin d'améliorer leurs connaissances et de partager leurs expériences. La participation aux activités d'apprentissage en ligne du CEPOL s'adresse aux utilisateurs individuels qui souhaitent apprendre à leur propre rythme, mais n'est pas destinée à remplacer la formation dispensée dans des classes, ou lors de visites d'études ou d'échanges. Le CEPOL continuera à faire appel aux nouvelles technologies pour renforcer la place de l'apprentissage en ligne dans son catalogue d'apprentissage et de formation.

Le CEPOL a accru le nombre de modules en ligne, qui est passé de 12 en 2012 à 19 en 2013. Les nouveaux modules couvraient des sujets tels que le cycle politique européen pour le crime organisé et les formes graves de criminalité, le blanchiment d'argent et la décision Prüm. Dix modules existants ont également été mis à jour.

Durant l'année 2013, les modules en ligne ont été visités par 1 994 utilisateurs.

Communautés en ligne

Avec les communautés de pratique, le CEPOL soutient les policiers, éducateurs, formateurs et participants aux cours intéressés. La plateforme pour les agents SIRENE a fourni une aide essentielle durant la transition vers le SIS II.

Le CEPOL appuie les plateformes suivantes pour les communautés de pratique:

- plateforme pour les agents SIRENE,
- plateforme pour les éducateurs,
- plateforme dotée de bases de connaissances dans le domaine policier et d'un accès aux webinaires du CEPOL,
- plateforme pour les points de contact nationaux,
- plateforme pour les responsables du réseau électronique,
- plateforme pour les programmes communs.

Exploitation optimale des outils d'apprentissage en ligne du CEPOL

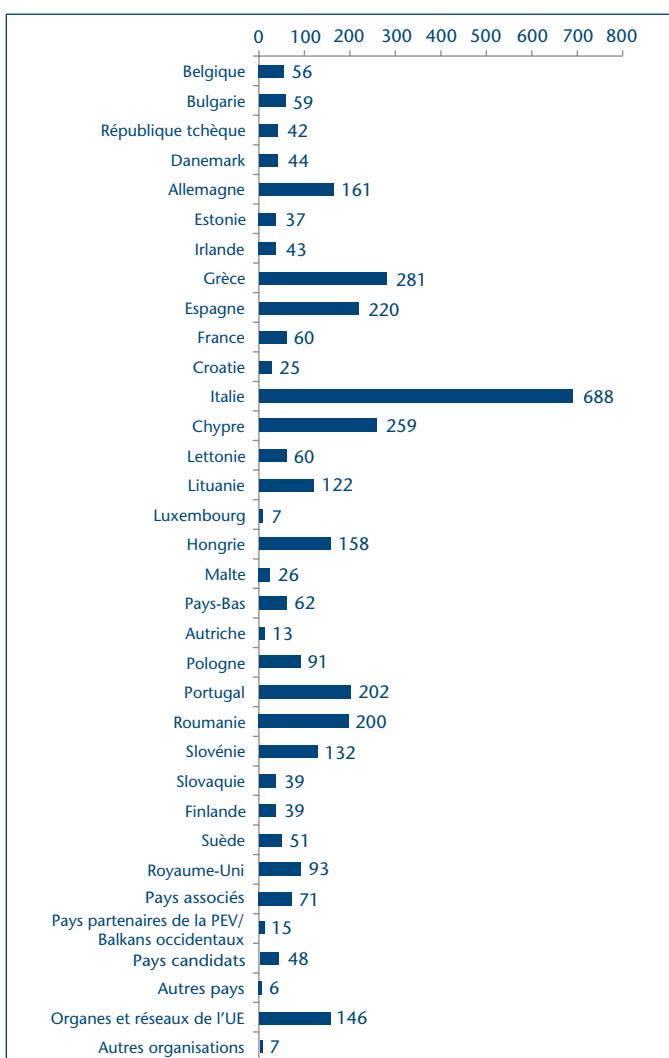
Afin de répondre à la demande d'apprentissage en ligne, le CEPOL a mené en 2013 plusieurs activités destinées à aider les éducateurs de la police et les responsables de formation à inclure les outils d'apprentissage en ligne du CEPOL dans leur propre «boîte à outils».

L'académie de police grecque a accueilli deux activités en 2013: formation pour les éducateurs des webinaires ainsi que gestion et développement des modules en ligne du CEPOL. Ces deux

activités privilégiaient les exemples de terrain, fournissant aux participants une expérience pratique. Chaque cours offrait aux participants un aperçu des services proposés par le CEPOL et des conseils d'experts sur l'utilisation de ces services. Le cours destiné aux éducateurs des webinaires incluait également des suggestions pour assurer une participation active et prodiguait des conseils aux présentateurs pour retenir l'attention du public.

En 2013, le CEPOL a organisé 31 webinaires, qui ont attiré un total de 3 562 participants. Vingt-six de ces webinaires relevaient du programme de travail 2013, et les cinq autres répondaient à des besoins ponctuels. Le taux de satisfaction général des participants aux webinaires atteignait 91 % en 2013. Tous les webinaires sont conservés sur le réseau électronique du CEPOL, afin de pouvoir être visionnés par les utilisateurs après leur diffusion initiale.

Participation aux webinaires (États membres de l'UE, autres pays et organisations)



CEPOL: coordination des agences chargées de la justice et des affaires intérieures

Depuis l'élaboration de son programme de travail et de son catalogue de formations jusqu'à la réalisation des activités et l'intervention d'experts, le CEPOL dépend de l'expertise et des ressources de ses partenaires de l'UE, et en particulier des agences de l'UE chargées de la justice et des affaires intérieures (JAI).

Le CEPOL préside le groupe de contact des agences de l'UE chargées de la justice et des affaires intérieures depuis 2013. Le rôle de ce groupe est de faciliter une coopération et une coordination accrues entre les agences et de mettre en valeur leurs activités. Sous la présidence du CEPOL, le groupe a pris des initiatives concernant la mobilité du personnel entre les agences, afin d'assurer un échange d'informations et une coordination plus systématiques dans le domaine des relations extérieures. Il a également adopté des mesures pour améliorer la formation et la coordination dans le contexte du programme de formation au maintien de l'ordre à l'échelle européenne. La réunion des directeurs des agences JAI a eu lieu en novembre 2013 à Bramshill.



Satisfaction des parties prenantes: des efforts soutenus

En 2013, le CEPOL a mené sa première enquête de satisfaction auprès des parties prenantes. Cette enquête avait pour but de découvrir les opinions des parties prenantes concernant les progrès de la réalisation des quatre objectifs stratégiques du CEPOL, et leur degré de satisfaction par rapport à l'action du CEPOL. Les conclusions de l'enquête permettront de définir des possibilités d'améliorer les relations avec les parties prenantes et influenceront la stratégie future.

Le taux global de satisfaction des parties prenantes s'élève à 71 %.

Recherche et science

En 2013, le CEPOL a poursuivi ses travaux de sensibilisation à la police scientifique en Europe, et notamment au rôle de la science et de la recherche en matière de formation, d'éducation et de maintien de l'ordre.

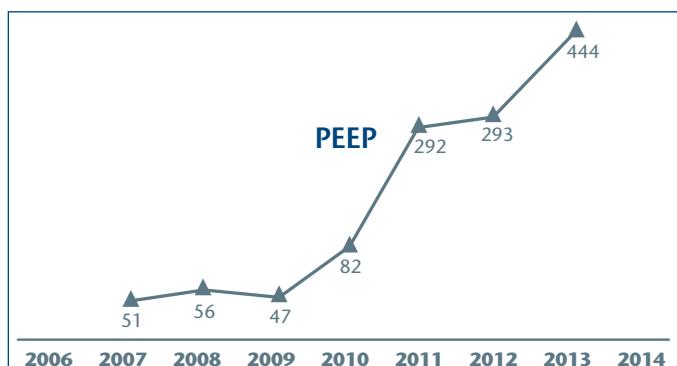
La onzième conférence annuelle consacrée à la recherche et à la science dans le domaine policier en Europe a eu lieu en 2013, dans les locaux de la Deutsche Hochschule der Polizei, à Münster (Allemagne).

Comme les années précédentes, la conférence incluait aussi des tribunes permettant aux participants d'échanger des informations concernant les projets de recherche actuels, planifiés ou récemment achevés. La conférence a attiré 126 participants des États membres de l'UE et d'autres pays.

Deux numéros de l'*European Police Science and Research Bulletin* ont été publiés en 2013, dans un format actualisé.

Programme européen d'échange en matière policière en 2013

En 2013, la participation au PEEP a atteint son niveau le plus élevé depuis le lancement du programme, sous sa forme actuelle, en 2011.



Au total, 444 policiers, formateurs et chercheurs, originaires de 25 États membres de l'UE, des pays partenaires de la PEV-Est, des Balkans occidentaux et de la Turquie ont participé à un échange.

ACTIVITÉ	PARTICIPANTS
Programme d'échange général	232
Programme d'échange des commissaires divisionnaires	28
Programme d'échange pour les formateurs	30
Programme d'échange pour les chercheurs	4
Programme d'échange destiné à la coopération interagences	11
Programme d'échange PEV-Balkans occidentaux	36
Visites d'études	107
TOTAL	444

QUESTIONS ORGANISATIONNELLES

Structure

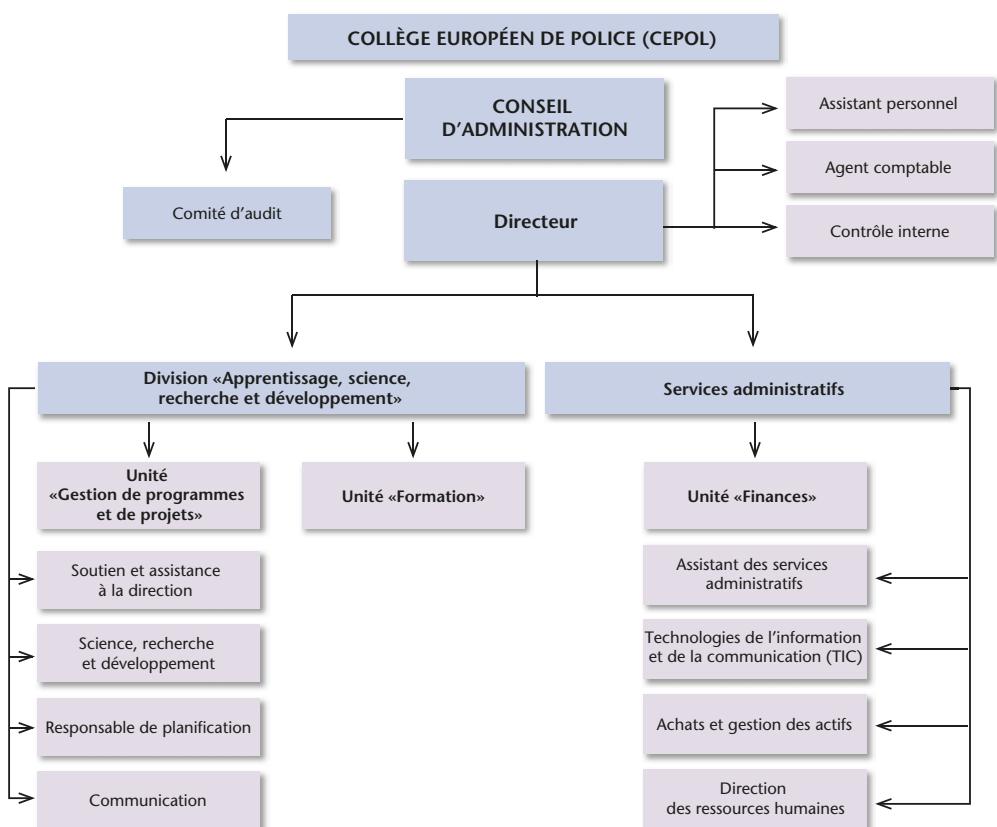
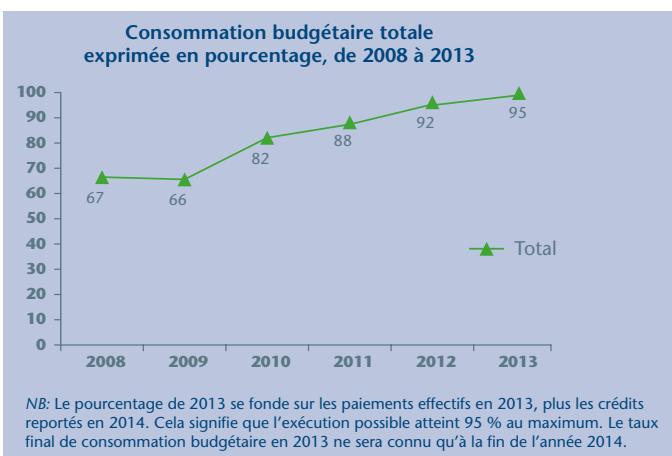
La direction du CEPOL a poursuivi son travail de révision et d'application de mesures visant à améliorer l'efficacité opérationnelle de l'agence.

2013 a été la première année complète durant laquelle le CEPOL s'est appuyé sur sa structure de gestion achevée, car les trois unités sont devenues opérationnelles en 2012 (voir schéma ci-contre). Vers la fin de l'année, l'équipe de direction a achevé sa première autoévaluation commune, consacrée à la structure de gestion améliorée, afin de devenir plus efficace et de renforcer la coopération verticale et horizontale.

Le CEPOL a commencé à appliquer les actions définies dans la feuille de route sur le suivi de l'approche commune sur les agences décentralisées de l'UE. Ces actions incluaient l'accord du conseil d'administration concernant l'externalisation de l'activité comptable du CEPOL, confiée à la Commission.

Budget

Le budget de fonctionnement du CEPOL s'élevait à 8,45 millions d'euros en 2013. Le budget comprend trois lignes budgétaires (titres). Le titre 1 couvre le personnel, le titre 2 les dépenses liées à l'infrastructure, tels les frais d'exploitation, et le titre 3 les coûts opérationnels. Au fil des années, l'amélioration de la planification et des processus a entraîné une progression de la gestion et de l'exécution du budget, comme l'illustre le graphique «Consommation budgétaire totale».



Personnel et recrutement

Le CEPOL a continué à attirer de nombreux postulants. En 2013, 8 opérations de recrutement ont été menées, attirant plus de 650 candidats.

Au 31 décembre 2013, la répartition par sexe du personnel était la suivante: 18 hommes et 16 femmes.

Le CEPOL souhaite réunir une grande variété d'effectifs, fondée sur l'équilibre géographique. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des effectifs par nationalité au CEPOL.

